



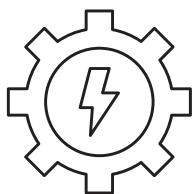
Le réseau
de transport
d'électricité

Bilan électrique 2025 en Normandie

PRODUCTION - INTERPRÉTATION

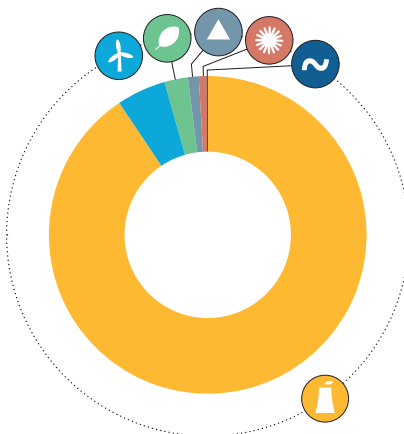
La production d'électricité a poursuivi sa progression amorcée en 2024, avec, en 2025, une croissance de 13 % portée principalement par la filière nucléaire (+8,5 TWh soit +14,1 %), et dans une moindre mesure par les filières éolienne (+0,3 TWh soit +9,6 %) et solaire (+0,2 TWh soit +41,4 %). Cette évolution est notamment due à la montée en puissance du dernier EPR installé sur le réseau : Flamanville 3. La production de la filière thermique fossile a légèrement baissé (-0,3 TWh soit -15,8 %) en lien avec les tendances nationales. La production d'électricité de la région est désormais décarbonée à plus de 97 %.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE RÉGIONALE



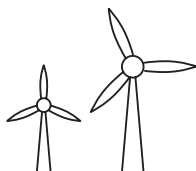
76 TWh
+13 % vs 2024

Une production
qui couvre **2,9 fois**
la consommation
régionale



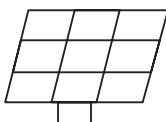
-  **Nucléaire 90,7 %**
(+14,1 % vs 2024)
-  **Eolien 5 %**
(+9,6 % vs 2024)
-  **Thermique renouvelable
et déchets 1,1 %**
(+2,4 % vs 2024)
-  **Thermique 2,4 %**
(-15,8 % vs 2024)
-  **Solaire 0,8 %**
(+41,4 % vs 2024)
-  **Hydraulique 0,1 %**
(-6,3 %)

PARC DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE INSTALLÉ



ÉOLIEN

1,7 GW
(+5,7 % vs 2024)



SOLAIRE

0,6 GW
(+41,4 % vers 2024)



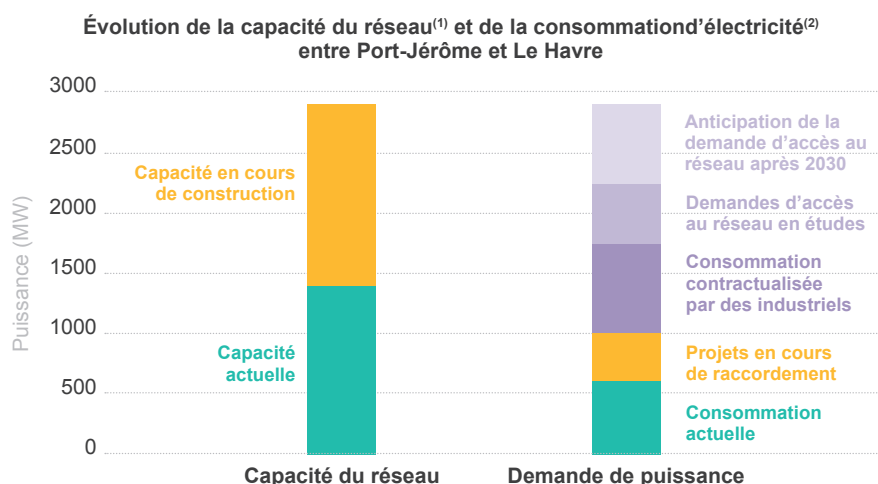
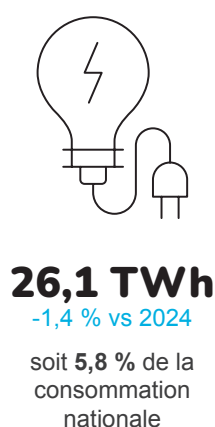
**THERMIQUE RENOUVELABLE
ET DÉCHETS**

0,1 GW
(+11 % vs 2024)

CONSOMMATION - INTERPRÉTATION

En 2025, la consommation d'électricité corrigée des aléas climatiques et des effets calendaires est globalement stable comme c'est le cas depuis 2023. Cette consommation a vocation à augmenter compte tenu des développements importants sur le territoire. À ce jour, une dizaine d'industriels ont déjà pris le virage de la décarbonation et ont signé, avec RTE, des contrats de raccordement au réseau électrique pour une mise en service prévue à l'horizon 2032. Il s'agit d'industriels dans des domaines d'activité comme l'hydrogène vert, l'e-méthanol et la bio-raffinerie. D'ici 2035, la consommation d'électricité pourrait donc être multipliée par 4 dans la vallée de la Seine.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ 2025 DE LA RÉGION



1. La capacité d'accès au réseau électrique correspond à la puissance maximale que le réseau peut fournir aux industriels et aux particuliers dans des conditions normales de fonctionnement.
2. La consommation d'électricité désigne la quantité d'énergie électrique utilisée par les industriels et les particuliers sur une période donnée.

INVESTISSEMENTS ET EMPLOI LOCAL EN 2025 DANS LA RÉGION



110,3 millions €

investis pour accompagner la transition énergétique de la région

82 projets

sur le réseau normand

1 023

interventions de maintenance



201 salariés

9 recrutements en CDI

en 2025 dont 1 alternant en fin d'études

7 alternants

14 recrutements

prévus en 2026

ENJEUX

D'ici 2040, RTE prévoit d'investir 17 à 21 milliards d'euros en Normandie pour raccorder les nouveaux producteurs et consommateurs, renforcer, renouveler le réseau et l'adapter aux changements climatiques. Plusieurs projets majeurs sont notamment lancés, dont les travaux du projet [Transition Énergétique des Boucles de la Seine](#) qui vise à doubler la capacité de la zone industrielle du Havre – Port-Jérôme pour permettre la décarbonation des entreprises existantes, accueillir de nouvelles industries sur le territoire et accompagner l'électrification des usages des particuliers (chauffage, pompes à chaleur, mobilité électrique, etc.). A Penly (76), RTE construit également un nouveau poste électrique afin de raccorder le futur EPR2 annoncé sur le site de l'actuelle centrale nucléaire de Penly. D'autres projets sont en phase de concertation. C'est notamment le cas du projet de raccordement des futurs parcs éoliens en mer [Fécamp Grand Large 1, 2 et 3](#). Du côté de la Manche et du Calvados, les travaux de raccordement du futur parc éolien en mer de [Centre-Manche 1](#) commencent en 2026 et la concertation se poursuit pour le raccordement de [Centre-Manche 2](#) avec une enquête publique sur le territoire à l'été 2026. Ces 5 futurs parcs éoliens en mer représenteront une puissance installée de 1 à 1,5 GW chacun et leur mise en service se fera progressivement jusqu'en 2037. Ces capacités de production à venir viendront renforcer la place stratégique de la Normandie dans la production française et au bénéfice de la souveraineté énergétique.